Décision 23-DCC-56 du 20 mars 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Vauclusienne Automobile par le groupe Grim

Posted on: 20 mars 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Grim
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Vauclusienne Automobile

Lire

le texte intégral
126.95 Ko